



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt  
Hauts-de-France

Service Régional de l'Alimentation

Service Régional de l'Alimentation  
Site de Lille  
Cité administrative  
Rue Gustave Delory  
BP 11118  
59112 LILLE Cedex

**ROTOM FRANCE**

Rue Pierre Jacquart  
**62440 HARNES**

Dossier suivi par : Virginie DEHOVE

Le 17 décembre 2019

Tél. : 03 62 28 40 55 / 06 25 29 31 81

Mel : [virginie.dehove@agriculture.gouv.fr](mailto:virginie.dehove@agriculture.gouv.fr)

**INSCRIPTION SUR LE REGISTRE OFFICIEL DU CONTRÔLE PHYTOSANITAIRE**

**NUMÉRO D'ENREGISTREMENT**

**PROGRAMME DE CONFORMITÉ PHYTOSANITAIRE DES EMBALLAGES EN BOIS DESTINÉS À L'EXPORTATION**

**Références :**

- Norme internationale pour les mesures phytosanitaires n°15 (NIMP15) : « Réglementation des matériaux d'emballage en bois utilisés dans le commerce international » instituée par la Convention Internationale de la Protection des Végétaux
- Article L 251-12 du Code rural et de la Pêche Maritime,
- Arrêté du 24 août 2010 relatif à la marque française apposée sur les emballages en bois attestant de la réalisation d'un traitement approuvé par la NIMP n°15 révisée,
- Programme de conformité phytosanitaire des emballages en bois destinés à l'exportation défini par la note de service : DGAL/SDQP/VN2010-8304 du 8 novembre 2010

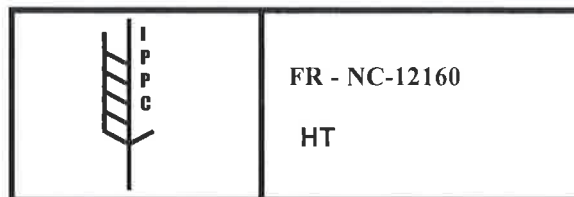
L'établissement : ROTOM FRANCE  
Rue Pierre Jacquart – P.A. de la Motte du Bois  
**62440 HARNES**

est agréée sous le numéro d'enregistrement : **NC 12160**

Ce numéro est permanent, sauf changement important. Il doit être inscrit après traitement sur tous les emballages en bois utilisés dans le cadre des exportations.

Conformément au programme de conformité phytosanitaire des emballages en bois destinés à l'exportation (NIMP15), le marquage-type de l'entreprise est le suivant :

Traitement à la CHALEUR (HT)



Cette attestation est valable **jusqu'au 31 DECEMBRE 2020** sauf inspection complémentaire d'ici là.

L'inspecteur phytosanitaire,

Virginie DEHOVE

